

OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 16 mars 2010

F

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE

Seizième session
Genève, 3 – 7 mai 2010

RÉSUMÉ SUCCINCT DES DOCUMENTS

Document établi par le Secrétariat

I. DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA SEIZIÈME SESSION

1. Le texte qui suit est un bref résumé des documents qui sont établis, ou qui doivent l'être, pour la seizième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé "comité") à la date du 16 mars 2010. Chacun de ces documents, ainsi que tout document supplémentaire, sera publié dès sa finalisation sur la page www.wipo.int/tk.

WIPO/GRTKF/IC/16/1 Prov.2 : Projet d'ordre du jour de la seizième session

2. Ce document, qui contient les points dont le comité devrait traiter, est soumis au comité aux fins de son adoption.

WIPO/GRTKF/IC/16/2 : Accréditation de certaines organisations

3. Ce document indique le nom et les coordonnées des personnes à contacter, ainsi que les buts et objectifs des organisations non gouvernementales qui ont demandé au comité leur accréditation en qualité d'observatrices ad hoc aux sessions futures du comité.

WIPO/GRTKF/IC/16/3 : Participation des communautés locales et autochtones : Fonds de contributions volontaires

4. L'Assemblée générale de l'OMPI a créé un "Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées". La décision a été prise sur la base du document WO/GA/32/6 qui précise les objectifs et le fonctionnement du fonds. Ce document porte sur la constitution du conseil consultatif dudit fonds. La note d'information demandée contenant des précisions sur les contributions reçues et les bénéficiaires fait l'objet du document WIPO/GRTKF/IC/15/INF/4 diffusé parallèlement.

WIPO/GRTKF/IC/16/4 Prov. : La protection des expressions culturelles traditionnelles et expressions du folklore : Objectifs et principes révisés

5. Ce document est la première version révisée du document de travail WIPO/GRTKF/IC/9/4, qui tient compte des modifications proposées, des observations formulées et des questions posées à propos de ce document à la quinzième session du comité. Les modifications, observations et questions des observateurs sont aussi consignées pour examen par les États membres.

WIPO/GRTKF/IC/16/5 Prov. : La protection des savoirs traditionnels : Objectifs et principes révisés

6. Ce document est la première version révisée du document de travail WIPO/GRTKF/IC/9/5, qui tient compte des modifications proposées, des observations formulées et des questions posées à propos de ce document à la quinzième session du comité. Les modifications, observations et questions des observateurs sont aussi consignées pour examen par les États membres.

WIPO/GRTKF/IC/16/6 Prov. : Ressources génétiques : Liste révisée d'options

7. Ce document est la première version révisée du document de travail WIPO/GRTKF/IC/11/8(A), qui tient compte des modifications proposées, des observations formulées et des questions posées à propos de ce document à la quinzième session du comité. Les modifications, observations et questions des observateurs sont aussi consignées pour examen par les États membres.

WIPO/GRTKF/IC/16/4 : La protection des expressions culturelles traditionnelles/expressions du folklore : Objectifs et principes révisés

8. Conformément à la décision prise par le comité à sa quinzième session, les participants du comité ont été invités à communiquer des observations écrites sur le document WIPO/GRTKF/IC/16/4 Prov. Ce document constitue la version révisée du document de travail WIPO/GRTKF/IC/16/4 Prov., qui tient compte des modifications proposées, des observations formulées et des questions posées par les États membres. Les modifications, observations et questions des observateurs sont aussi consignées pour examen par les États membres.

WIPO/GRTKF/IC/16/5 : La protection des savoirs traditionnels : Objectifs et principes révisés

9. Conformément à la décision prise par le comité à sa quinzième session, les participants du comité ont été invités à communiquer des observations écrites sur le document WIPO/GRTKF/IC/16/5 Prov. Ce document constitue la version révisée du document de

travail WIPO/GRTKF/IC/16/5 Prov., qui tient compte des modifications proposées, des observations formulées et des questions posées par les États membres. Les modifications, observations et questions des observateurs sont aussi consignées pour examen par les États membres.

WIPO/GRTKF/IC/16/6 : Ressources génétiques : Liste révisée d'options

10. Conformément à la décision prise par le comité à sa quinzième session, les participants du comité ont été invités à communiquer des observations écrites sur le document WIPO/GRTKF/IC/16/6 Prov. Ce document constitue la version révisée du document de travail WIPO/GRTKF/IC/16/6 Prov., qui tient compte des modifications proposées, des observations formulées et des questions posées par les États membres. Les modifications, observations et questions des observateurs sont aussi consignées pour examen par les États membres.

Sélection de documents de précédentes sessions

WIPO/GRTKF/IC/15/5 : Proposition du groupe des pays africains concernant les groupes de travail intersessions du comité intergouvernemental

11. En septembre 2009, l'Assemblée générale de l'OMPI est convenue de renouveler le mandat du comité. Le nouveau mandat prévoit que trois groupes de travail intersessions se réuniront au cours de l'exercice biennal 2010-2011. Faisant suite à ce nouveau mandat, le document intitulé "Proposition du groupe des pays africains concernant les groupes de travail intersessions du comité intergouvernemental" a été soumis avant la quinzième session, au nom du groupe des pays africains, par la Mission permanente du Sénégal auprès de l'Office des Nations Unies et des autres institutions spécialisées en Suisse. Conformément à la demande qui était faite, ce document a été diffusé en tant que document de travail pour la quinzième session du comité.

WIPO/GRTKF/IC/15/6 : Proposition du groupe B et du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes concernant les groupes de travail intersessions du comité intergouvernemental

12. En septembre 2009, l'Assemblée générale de l'OMPI est convenue de renouveler le mandat du comité. Le nouveau mandat prévoit que trois groupes de travail intersessions se réuniront au cours de l'exercice biennal 2010-2011. Faisant suite à ce nouveau mandat, le document intitulé "Proposition du groupe B et du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes concernant les groupes de travail intersessions du comité intergouvernemental de l'OMPI" a été soumis avant la quinzième session, au nom du groupe B et du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes, par la délégation de la Suisse. Conformément à la demande qui était faite, ce document a été diffusé en tant que document de travail pour la quinzième session du comité.

II. DOCUMENTS D'INFORMATION POUR LA SEIZIÈME SESSION ET AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/1 Prov. : Liste des participants

13. Une liste provisoire des participants sera distribuée à la seizième session.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/2 : Résumé succinct des documents

14. Il s'agit du présent document, établi pour servir de guide dans la documentation du comité.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/3 : Projet de programme pour la seizième session

15. Conformément à la demande formulée par le comité à sa dixième session, ce document contient une suggestion de programme ainsi qu'une indication du temps qui pourrait être consacré à chaque point de l'ordre du jour. Ce projet de programme n'est présenté qu'à titre indicatif : l'organisation effective du travail du comité sera décidée par le président et par les membres conformément aux règles de procédure.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/4 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : Note d'information sur les contributions financières et les candidatures à l'assistance financière

16. Ce document contient les informations à communiquer au comité en ce qui concerne le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées. Les règles sont énoncées dans l'annexe du document WO/GA/32/6 qui a été approuvé par l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session. Plus précisément, il contient des informations sur les contributions versées ou promises ainsi que l'assistance effectivement fournie aux représentants des communautés autochtones et locales accréditées.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/5 : Note d'information destinée à la réunion des représentants des communautés autochtones et locales

17. Suite à une décision prise par le comité à sa septième session, chaque session du comité débute par une réunion présidée par un membre d'une communauté autochtone. Cette réunion s'est tenue au début des huit précédentes sessions du comité. À chaque occasion, des représentants de communautés autochtones et locales ont présenté des exposés sur l'expérience et les préoccupations de leur communauté en ce qui concerne les expressions culturelles traditionnelles, les savoirs traditionnels et les ressources génétiques. Ces exposés sont disponibles sur le site de l'OMPI, à l'adresse http://www.wipo.int/tk/en/ngoparticipation/ind_loc_com/index.html. Ce document indique les modalités pratiques qu'il est proposé de mettre en œuvre pour cette réunion à la seizième session.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/6 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : Décisions prises par le directeur général conformément aux recommandations adoptées par le Conseil consultatif

18. Ce document d'information informera le comité des décisions en matière de financement que le directeur général prendra conformément à la recommandation qui sera adoptée par le Conseil consultatif du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées en marge de la seizième session du comité.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/7 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de la Nigeria Natural Medicine Development Agency

19. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de la Nigeria Natural Medicine Development Agency (NNMDA) intitulée “NNMDA Contribution to the Development of Genetic Resources and Intellectual Property”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/8 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de la Zambie

20. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de la délégation de la Zambie intitulée “Report to the Intergovernmental Committee on Intellectual Property and Genetic Resources, Traditional Knowledge and Folklore from the Zambian Patent Office – Regional, National and Community Policies, Measures and Strategies and Experiences regarding Intellectual Property and Genetic Resources”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/9 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication du Brésil

21. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de la délégation du Brésil intitulée “Brazilian Policy regarding Intellectual Property and Genetic Resources”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/10 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de l’Algérie

22. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de la délégation de l’Algérie intitulée “Contribution du représentant du Ministère algérien de la culture à la quinzième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore autour de l’expérience algérienne sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et biologiques”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/11 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication du Kirghizistan

23. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de la délégation du Kirghizistan intitulée “Intellectual Property and Genetic Resources in the Kyrgyz Republic”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/12 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de la Norvège

24. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de la délégation de la Norvège intitulée “Paper from Norway describing Disclosure Obligation in Patent Applications”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/13 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de l’Institut international pour l’environnement et le développement

25. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de l’Institut international pour l’environnement et le développement intitulée “Policies, Measures and Experiences on Intellectual Property and Genetic Resources”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/14 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de la Suisse

26. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de la délégation de la Suisse intitulée “Declaration of the Source of Genetic Resources and Traditional Knowledge in Patent Applications: Provisions of the Swiss Patent Act”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/15 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de l'Union européenne et de ses États membres

27. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d'information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de la délégation de l'Espagne au nom de l'Union européenne et de ses États membres, intitulée “Situation in the European Union and its Member States”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/16 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication du Mexique

28. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d'information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de la délégation du Mexique intitulée “Policies, Measures and Experiences regarding Intellectual Property and Genetic Resources in Mexico”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/17 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication du Centre pour la promotion de la paix et la réduction de la pauvreté parmi les peuples africains autochtones

29. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d'information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication du Centre pour la promotion de la paix et la réduction de la pauvreté parmi les peuples africains autochtones intitulée “Intellectual Property and Genetic Resources in Africa –Indigenous Communities in the Context of Nigeria”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/18 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de l'Australie

30. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d'information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de la délégation de l'Australie intitulée “Genetic Resources and Intellectual Property”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/19 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de la Turquie

31. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de la délégation de la Turquie intitulée “Experience of Turkey on Intellectual Property and Genetic Resources”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/20 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture

32. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient deux communications de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture intitulées “Identification of Plant Genetic Resources for Food and Agriculture under Control and Management of Contracting Parties, and in the Public Domain” et “Progress Report on Work Towards the Assessment of Patent Data Relevant to Availability and Use of Material from the International Network of Ex Situ Collections Under the Auspices of FAO and the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture: a Draft Patent Landscape Surrounding Gene Promoters Relevant to Rice”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/21 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de l’Organisation des industries de biotechnologie et de la Fédération internationale des associations de fabricants de produits pharmaceutiques

33. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de l’Organisation des industries de biotechnologie et de la Fédération internationale des associations de fabricants de produits pharmaceutiques intitulée “Joint BIO and IFPMA Submission on Regional, National and Community Policies, Measures and Experiences regarding Intellectual Property and Genetic Resources”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/22 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication du Kenya

34. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document

contient une communication de la délégation du Kenya intitulée “National and Community Policies, Measures and Experiences regarding Intellectual Property, and Genetic Resources in Kenya”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/23 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de la Colombie

35. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de la délégation de la Colombie intitulée “Interinstitutional Working Committee on Recommendation 17 of Document CONPES 3533 of 2008 ‘Foundations for a Plan of Action for Aligning the Intellectual Property System with National Competitiveness and Productivity’ Working Report – Colciencias”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/24 : Projet de protocole de l’Organisation régionale de la propriété intellectuelle (ARIPO) sur la protection des savoirs traditionnels et des expressions du folklore : Communication du Botswana au nom des États membres de l’ARIPO

36. Ce document contient une communication de la délégation de la République du Botswana au nom des États membres de l’Organisation régionale de la propriété intellectuelle (ARIPO), intitulée “The African Regional Intellectual Property Organisation (ARIPO) Draft Protocol on the Protection of Traditional Knowledge and Expressions of Folklore”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/25 : La politique nationale en matière de savoirs traditionnels, de ressources génétiques et d’expressions culturelles traditionnelles : Communication du Kenya

37. Ce document contient une communication de la délégation du Kenya intitulée “The National Policy on Traditional Knowledge, Genetic Resources and Traditional Cultural Expressions, July 2009”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/26 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de la Fédération de Russie

38. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d’information pour la prochaine session du comité...”. Ce document contient une communication de la délégation de la Fédération de Russie intitulée “Regional, National and Community Policy concerning Measures and Experience regarding Intellectual Property and Genetic Resources”.

WIPO/GRTKF/IC/16/INF/27 : Politiques, mesures et expériences concernant la propriété intellectuelle et les ressources génétiques : Communication de la Chine

39. À sa quinzième session, le comité “a invité les États membres et les observateurs à mettre à la disposition du Secrétariat, avant le 12 février 2010, des documents décrivant les politiques, mesures et expériences régionales, nationales et communautaires concernant la

propriété intellectuelle et les ressources génétiques et a prié le Secrétariat de les diffuser en tant que documents d'information pour la prochaine session du comité...". Ce document contient une communication de la délégation de la Chine intitulée "Relevant Policies, Measures and Experiences of China regarding Intellectual Property and Genetic Resources".

Sélection de documents de précédentes sessions

WIPO/GRTKF/IC/9/INF/4 : La protection des expressions culturelles traditionnelles/ expressions du folklore : projet actualisé de synthèse des options de politique générale et des mécanismes juridiques

40. Le comité a demandé l'élaboration et l'actualisation d'une synthèse des options de politique générale et des mécanismes juridiques pour la protection des expressions culturelles traditionnelles. Ce document en est un projet révisé demandé par le comité. Il présente des informations actualisées sur les options de politique générale et les mécanismes juridiques déjà mis en œuvre dans les systèmes juridiques nationaux et internationaux pour donner effet aux types d'objectifs et de principes énoncés dans le document WIPO/GRTKF/IC/9/4 (qui porte à présent la cote WIPO/GRTKF/IC/16/4). Une synthèse des options de politique générale et des mécanismes juridiques peut servir de source d'information pour faciliter le choix des mécanismes à adopter pour atteindre les objectifs de politique générale et appliquer les principes dont l'exécution est proposée dans le document WIPO/GRTKF/IC/9/4 (qui porte à présent la cote WIPO/GRTKF/IC/16/4).

WIPO/GRTKF/IC/9/INF/5 : La protection des savoirs traditionnels : aperçu actualisé des options de politique générale et des mécanismes juridiques

41. Le comité a demandé l'élaboration et l'actualisation d'une synthèse des options de politique générale et des mécanismes juridiques pour la protection des savoirs traditionnels. Ce document en est un projet révisé demandé par le comité. Il présente des informations actualisées sur les options de politique générale et les mécanismes juridiques déjà mis en œuvre dans les systèmes juridiques nationaux et internationaux pour donner effet aux types d'objectifs et de principes énoncés dans le document WIPO/GRTKF/IC/9/5 (qui porte à présent la cote WIPO/GRTKF/IC/16/5). Une synthèse des options de politique générale et des mécanismes juridiques peut servir de source d'information pour faciliter le choix des mécanismes à adopter pour atteindre les objectifs de politique générale et appliquer les principes dont l'exécution est proposée dans le document WIPO/GRTKF/IC/9/5 (qui porte à présent la cote WIPO/GRTKF/IC/16/5).

WIPO/GRTKF/IC/13/4(B) Rev. : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projet d'analyse des lacunes

42. Ce document comprend le projet d'analyse des lacunes en matière de protection des expressions culturelles traditionnelles établi à l'intention du comité parallèlement au projet d'objectifs et de principes révisés pour la protection des expressions culturelles traditionnelles et à une liste convenue de questions concernant la protection des expressions culturelles traditionnelles.

WIPO/GRTKF/IC/13/5(B) Rev. : La protection des savoirs traditionnels : projet d'analyse des lacunes

43. Ce document comprend le projet d'analyse des lacunes en matière de protection des savoirs traditionnels établi à l'intention du comité parallèlement au projet d'objectifs et de principes révisés pour la protection des savoirs traditionnels et à une liste convenue de questions concernant la protection des savoirs traditionnels.

[Fin du document]